



Mon futur ex-mari marche au chantage..

Par **samatec**, le **25/03/2008** à **12:17**

Je suis séparée de mon mari depuis Dec 2003.

Mon futur-ex s'est engagé devant témoins oralement (avocats respectifs, juge, greffier) lors de la première audience au tribunal (Fev. 2007), pour un divorce par consentement mutuel, à signer le papier demandé par mon notaire (me portant seule acquéreuse) pour l'acquisition d'un bien immobilier en bien propre hors régime de la communauté des biens (divorce en cours).

Il revient sur ce qu'il a dit, il ne veut plus signer ce papier, à moins que(chantage ...)

Ais-je un recours possible?... je cours après mon avocate qui ne me répond pas.! Merci de vos conseils